

Rwanda : le Parlement ouvre la voie à un troisième mandat de Kagame

@rib News, 14/07/2015 – Source AFP Le Parlement rwandais a ouvert mardi 14 juillet la voie au maintien au pouvoir du président Paul Kagame (photo) au-delà de 2017, en soutenant sans surprise une pétition de quelque 4 millions de Rwandais pour faire sauter le verrou des deux mandats autorisés dans la Constitution. Sénateurs et députés se sont prononcés à l'unanimité, dans leurs chambres respectives, en faveur d'une réforme constitutionnelle. Des amendements devront cependant encore être votés, puis une nouvelle Constitution formellement soumise à référendum à la population.

« Je veux remercier tous les membres du Parlement pour leur soutien aux souhaits du peuple », a lancé, à l'issue des votes, la présidente de l'Institution, Donatilla Mukabalisa, promettant un « processus » rapide pour mettre en œuvre les changements. Le président Kagame, élu deux fois en 2003 et 2010 mais en réalité l'homme fort du Rwanda depuis la fin du génocide des Tutsi en 1994, présente ces débats autour d'une réforme constitutionnelle comme une pure initiative populaire. En quelques semaines, plus de 3,7 millions de Rwandais, sur un corps électoral de quelque 6 millions, ont signé des pétitions demandant au Parlement de modifier l'article 101 de la Constitution limitant à deux le nombre de mandats présidentiels successifs. Mais, dans un pays généralement considéré pour ses atteintes à la liberté d'expression, nombre d'observateurs estiment que le pouvoir rwandais est en fait à la manoeuvre pour permettre au chef de l'Etat de se maintenir à l'issue de son deuxième mandat. Comme dans de nombreux autres pays de la région, notamment aux Burundi et Ouganda voisins. Dans les deux chambres du Parlement, députés et sénateurs ont débattu avec enthousiasme mardi. « 3,7 millions de Rwandais issus de différents milieux sociaux et régions du pays ont parlé. Nous sommes ici leurs représentants et nous avons un autre choix que d'écouter leur souhait », a lancé Nkusi, député du Parti social démocrate (PSD), deuxième formation politique du pays et membre de la coalition au pouvoir dominée par le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagame. Les débats au Parlement, largement dominés par le FPR et ses alliés, ont été ponctués de slogans en faveur du président rwandais : « Paul Kagame, oye ! » (oh oui) Invités à suivre les débats, de nombreux Rwandais ont répondu à l'appel, patientant dans de longues files d'attente devant le Parlement. Dans les deux chambres, les galeries réservées au public étaient bondées. Debout sur un des côtés de la salle, Alpha Mundendke, étudiante de 23 ans, s'est ainsi dit « fière » d'assister à cette séance et souhaite que l'article 101 soit modifié, a-t-elle assuré. Recours juridique Outre les pétitions soutenant une modification constitutionnelle, deux autres émanant de la petite formation d'opposition le Parti démocratique vert et d'un particulier réclamaient à l'inverse que l'article 101 ne soit pas modifié, a rapporté le quotidien d'Etat New Times. Les pétitions avaient cependant peu de chance d'aboutir : le Parti démocratique vert, qui a aussi déposé un recours devant la Cour suprême pour empêcher la révision constitutionnelle, est la seule formation politique à s'opposer à une réforme. La motion d'un simple particulier avait-elle peu de chance de faire le poids face au poids de près de 4 millions de Rwandais. Le secrétaire général du Parti démocratique vert, Jean-Claude Ntezimana, espérait que le Parlement attendrait au moins une décision de la Cour suprême avant de se prononcer, et qu'un vote n'interviendrait pas dès mardi. Mais il n'a pas obtenu gain de cause. Les débats ont duré quatre heures.